



Institut de Formation en Ergothérapie

Jury de sélection des candidats relevant de la formation professionnelle continue à l'entrée en formation

Composition du jury de sélection et modalités de fonctionnement

ANNÉE 2021

Membres du jury :

- Mme Valérie LOZANO – Directrice de l'IFE - Présidente de la commission
- Mme Virginie BONNICI – Cadre supérieure de santé – coordinatrice pédagogique de l'IFE
- Mme Julie RUIZ– Cadre de santé formatrice à l'IFE
- M. Patrick SUREAU– Cadre de santé formateur à l'IFE.

Modalités de fonctionnement :

Au regard des critères nationaux définis dans l'annexe 2 de l'arrêté du 17 janvier 2020 relatif à l'admission dans les instituts préparant aux diplômes d'Etat de pédicure podologue, d'ergothérapeute, de psychomotricien, de manipulateur d'électroradiologie médicale et de technicien de laboratoire médicale et portant disposition diverses,

Les candidatures pour **les personnes relevant de la formation professionnelle continue** seront examinées dans un premier temps, à travers le dossier écrit, par l'étude du curriculum vitae, de la lettre de motivation, et de tous les éléments complémentaires le cas échéant, permettant notamment d'apprécier le cursus de formation et les expériences professionnelles.

Les candidats retenus à partir de leur dossier, bénéficieront d'un entretien avec le jury permettant de compléter l'appréciation de leur motivation et de leurs aptitudes à suivre la formation.

Calendrier de fonctionnement :

A compter du 8 avril 2021, le jury étudie les dossiers des candidats et sélectionne les candidats pouvant bénéficier d'un entretien complémentaire.

Les entretiens sont organisés entre le 26 et le 30 avril 2021.

La délibération du jury est organisée le 30 avril 2021.

Les résultats d'admission pour les candidats relevant de la formation professionnelle continue seront affichés à l'IFE et transmis par mail le 27 mai 2021.